

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>Nombre de conseillers En exercice : 15 Présent : 10 Procuration : 4 Votants : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0 Réf : 2285</p>	<p>L'an deux mille vingt-deux le six juillet Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : Mme MICHAUD Sonia <u>Date de convocation</u> : 1 juillet 2022</p>
<p>Objet : Avenant instruction urbanisme par la CCHC</p>	<p>Présents : M. MUFFAT Michel (la Ranche) - M. MUFFAT Bruno - M. DENNE Jean – Claude - - Mme MICHAUD Sonia - Mme SIBIL Christine - M. COCCOZ Patrick - - Mme MCQUADE Alisha - M. BRAIZE Richard - M. MUFFAT Michel (la Glière) - Mme MICHAUD Carole</p> <p>Absents ou excusés : M. GAILLARD Guy - M. ROSSET André - Mme TAVERNIER Marie – Laure - - M. DUCHEMIN Vincent - Mme QUOEX Valérie</p> <p>Procuration :</p> <p>M. GAILLARD Guy à M. MUFFAT Michel (la Ranche) M. ROSSET André à M. MUFFAT Michel (la Glière) M. DUCHEMIN Vincent à M. BRAIZE Richard Mme QUOEX Valérie à Mme MICHAUD Carole</p>

Monsieur BRAIZE Richard présente au conseil municipal l'avenant entre la Commune et la Communauté de Communes de la vallée d'Aulps (CCHC), concernant l'instruction par la CCHC pour le compte de la commune des instructions d'urbanisme.

Il informe le conseil que la commune reprend en instruction directe les déclarations préalables (avenant joint).

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

* **ACCEPTÉ** avenant entre la Commune et la Communauté de Communes de la vallée d'Aulps (CCHC), concernant l'instruction par la CCHC (avenant ci-joint)

* **CHARGE** Monsieur le maire de tous les actes relatifs à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à Montriond les jour, mois et an que dessus.
Certifié exécutoire

Le Maire
DENNE Jean - Claude

